Pont de l'Esteret

Le pont de Lesteret a repris du service… pour 100 ans !

Son état nécessitait une intervention qui ne pouvait plus être différée (perte d'étanchéité, dégradation des parapets). Les travaux réalisés par la société Est Ouvrages, et suivis par le cabinet IOA maître d'œuvre se sont déroulés comme prévu de septembre à novembre. Ils ont représenté un coût de 245 000 € (TTC), dont 211 000 pour Est Ouvrages et 34 000 € pour les diagnostics, études et suivi. Seule une subvention de 29 000 € avait été accordée par le Département, ce qui a représenté une charge importante pour la commune. Ce sont plus de 400 00 € qui ont été consacré à la voirie en 2025.

Ce pont a été élargi et les garde-corps répondent aux normes de circulation voitures et piétons. Il a été remis en service avec une semaine d'avance sur le calendrier prévu.

Résidence Agathines/microcrèche

Les travaux de finition sont en cours, avec la réalisation la dernière semaine de novembre des enrobés qui rétablissent une circulation normale dans tout ce secteur.

Les premiers appartements seront livrés incessamment, et un deuxième appartement témoin sera inauguré mi-décembre (le 1er ayant été vendu).

Les locaux de la microcrèche se poursuivent. L'extérieur est en cours de finition avec la pose des dalles, et le mois de décembre ne sera pas de trop pour finir tous les agencements intérieurs. L'ouverture de la crèche est toujours programmée pour début janvier 2026.

Architecte conseil

L'architecte conseil pourra vous recevoir **le lundi 8 décembre en mairie de Hauteluce au matin ou en mairie de Beaufort l'après-midi.** Vous pouvez prendre rendez-vous en mairie de Queige.

Conseil Municipal

Le conseil aura lieu le **mercredi 10 décembre à 19 h.**

Café / Épicerie

Le café et l'épicerie seront fermés :

- ✶ du 12 au 14 décembre inclus.
- ✶ du 25 au 28 décembre inclus.
- ✶ du 1er au 4 janvier inclus.

État-Civil

Décès :

Jean Costa, décédé le 12 novembre.

PACS :

Stéphanie Mansord et Aurélien Puy, le 13 novembre.

Elections Municipales

Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales qui auront lieu les 15 & 22 mars 2026. L'inscription est possible **jusqu'au 4 février en ligne (service-public.fr) et jusqu'au 6 février en mairie**. Dans les deux cas, prévoir un justificatif de domicile et un justificatif d'identité.

Archives sur le Ski

Un groupe de personnes recherche des archives sur le ski à Queige. Si l'un d'entres vous possède des documents (photos, extraits de journaux, vidéo ou autre...) merci de les déposer le plus rapidement possible en mairie, ils vous seront restitués après utilisation.

Une réunion aura lieu en début d'année pour préparer un dossier souvenir sur l'histoire du ski et un montage vidéo pourra être réalisé. L'idée est de mettre à disposition ce travail à la bibliothèque ou de faire une soirée sur ce sujet.

Voeux de la municipalité

Traditionnellement fixé au 1er vendredi de janvier, et le 2 janvier ayant été jugé peu opportun, ce rendez-vous sympathique aura lieu le **vendredi 9 janvier à 19 h à la salle des fêtes.** Tous les Queigerains sont invités, résidences principales comme secondaires.

Mairie / Poste

Tél. : 04 79 38 00 91 / Site : queige.fr
Mail : contact@queige.fr
Lundi et vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 17 h
Mardi et mercredi : 8 h 30 - 12 h
Jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 18 h
Samedi : 8 h 30 - 11 h 30

Bibliothèque Municipale

www.bibliotheques-beaufortain.fr
Tél. : 06 26 71 69 47
Mail : biblio.queige73@orange.fr
Jeudi : 16 h - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h
Fermée pendant les vacances de Noël

Déchetterie

Horaires
Du 1er avril au 20 décembre
Du lundi au vendredi : 8 h - 13 h
Samedi : 8 h - 13 h et 14 h - 17 h

Ressourcerie

Tél. : 06 59 66 76 95
Mail : ressourcerie@aabeaufortain.org
Mercredi : 9 h - 12 h 30 et 14 h à 17 h / Vendredi : 14 h - 17 h (pas de dépôt) / Samedi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

Résumé du compte-rendu du conseil du 6 novembre

Informations générales et dossiers en cours

Micro crèche

L'ouverture est toujours prévue pour début janvier 2026, avec des travaux qui se déroulent normalement.

Une première commande de mobilier et d'agencements intérieurs a été faite, d'autres commandes concernant l'aménagement de la cuisine, électroménager, et les jeux pour enfants sont en cours. Le conseil remercie toutes les personnes qui ont amené divers jeux et équipements. Du matériel a été également récupéré à la ressourcerie.

La commission petite enfance a travaillé pour résoudre le problème soulevé par la PMI sur la chute d'objet depuis les appartements au-dessus, une étude des risques a été faite, et la solution retenue est la pose d'un filet protecteur.

Les embauches du personnel ont été faites et l'élaboration du planning pour les premiers mois est en cours.

Une fiche de pré-inscription a été envoyée à toutes les familles qui ont répondu au sondage. Les familles intéressées peuvent se renseigner en mairie.

Une demande a été faite à Ophélie Lagier pour inscrire micro-crèche "les ptits Bufos" avec le logo sur le mur abrité à l'entrée de la micro-crèche.

Une subvention DSIL de 55 000 € vient d'être notifiée par l'Etat. La subvention du Département se fait toujours attendre, du fait du blocage d'Arlysère, ce qui est regrettable.

CIS immobilier a eu l'agrément par l'Etat pour faire des logements en PSLA. Cette démarche vise à favoriser l'accession à la propriété pour les primo-accédants (sous conditions de revenu) et permet de bénéficier d'un prix réduit (TVA à 5,5 % au lieu de 20 %). La procédure demande une caution conjointe du Département et de la collectivité (à 40 % chacun). Suite au refus d'Arlysère de cautionner cette opération, le conseil municipal décide à l'unanimité de se porter caution pour 40 %, sous réserve que le Département se porte également garant à la même hauteur.

Pont de Bonnecine

Suite aux remarques du service instructeur de CEREMA, la solution d'un pont décalé par rapport à l'existant est abandonnée, car c'est une solution qui obligerait une nouvelle étude d'impact avec prises en compte d'hypothèses de crues centennales qui risquent d'aboutir à des délais plus longs et forte augmentation du coût prévisionnel. En conséquence, le conseil municipal valide la solution d'une reconstruction du pont à son emplacement actuel. L'investissement va finalement porter sur un budget prévisionnel de 1,265 million d'euros, et la subvention espérée par le CEREMA est de 60 % de la dépense subventionnable, soit 759K€. Le conseil décide également de solliciter sur l'enveloppe 2026 une subvention de l'Etat (DETR/DSIL) de 200 000 € pour cette réalisation, afin de rendre supportable cet important investissement pour les finances de la commune.

Une étude pour sécuriser la ligne électrique d'Outrechenais a été faite par ENEDIS qui souhaite utiliser le nouveau pont pour la traversée du Doron. Il a été demandé au bureaud'études d'inclure cette option dans le dossier.

Réseau de Chaleur

Une réception partielle des travaux aura lieu le 7 novembre, avec un léger retard par rapport au planning initial. Tous les branchements ont été réalisés et le réseau communal va maintenant desservir environ 35 logements supplémentaires, soit un doublement de sa capacité.

Piste de la Frachette

L'entreprise AC Concept a été retenue pour les travaux. La première réunion de chantier a eu lieu le 28 octobre. Pour assainir le terrain en amont, un fossé sera réalisé pour canaliser l'eau responsable des glissements jusqu'au ruisseau du Clou. Une plage de dépôt va être faite et l'ouverture de la piste avec évacuation de près de 7 000 m³ de déblais sera faite ensuite. Une subvention FEADER de 153 000 € a été notifiée à la commune.

Local commercial

Les travaux suivent leur cours, pour une ouverture programmée au printemps 2026. Le conseil valide le principe d'un loyer fixe, augmenté d'une part variable indexée sur le chiffre d'affaires, pour tenir compte des aménagements intérieurs qui seront réalisés par la commune. Le dirigeant des Croës viendra présenter son projet au prochain conseil.

Lotissement le Barchat

Un déboisement de la parcelle va être fait pour pouvoir réaliser le bornage et proposer les lots retenus à la commercialisation. Tous les travaux de viabilisation seront réalisés sous la responsabilité du maître d'ouvrage(commune) avec l'agence Vial et Rossi choisie comme maître d'œuvre. Il sera demandé d'étudier la possibilité d'un chemin pédestre à l'ouest de la parcelle pour rétablir la liaison entre les petits Barrioz et la route du Barchat.

Emprunt AFL

A l'unanimité, le conseil retient la proposition de l'AFL d'un prêt de 120 K€ sur 20 ans au taux fixe de 3,71 %. Ce prêt servira à maintenir les recettes d'investissements au niveau prévu et à pallier le non versement de la subvention départementale initialement prévue pour la microcrèche.

Convention PEDT

Une convention concernant l'accueil du mercredi (enfance -jeunesse sous la compétence de l'AAB) est présentée dans le but d'accroître la participation financière de chaque commune. La clé de répartition a été également modifiée, la part variable étant calculée au pourcentage d'enfants de chaque commune accueillis sur l'année. Les 4 communes ont souhaité ne s'engager que pour 2 ans (2025 et 2026). La part de la commune de Queige sera pour 2025 de 3958.60 € pour la part fixe, et de 1629 € pour la part variable, sur un total de 31 919 € réclamés aux 4 communes. Le conseil adopte cette convention à l'unanimité, mais regrette l'absence d'une véritable cohésion entre les 4 communes du Beaufortain.

Questions diverses

Courriers divers : le conseil est informé de courriers émanant d'administrés concernant des demandes particulières.

Point Vigicrues sur le Doron : le Doron est maintenant équipé d'un point de suivi (limite Queige/Villard permettant de suivre en temps réel le débit du Doron. Lien : https://www.vigicrues.gouv.fr/station/W043000202

Le compte-rendu complet peut être consulté sur le site queige.fr.

La Gazette... ça s'est passé...

Cérémonie du 11 novembre

C'est sous un soleil radieux que la population Queigeraine s'est rassemblée autour du monument aux morts de la commune pour célébrer le 107ème anniversaire de l'armistice.

Une fois de plus, les porte-drapeaux de Villard-sur-Doron et de Queige associés avec celui des pompiers étaient réunis pour honorer tous ceux qui sont tombés au champ d'honneur.

La cérémonie était organisée par son président, Monsieur Roland ROBELLET, accompagné par celui de la section de Villard-sur-Doron, Monsieur Denis CANTON et soutenu par les élus de la municipalité dont les deux maires des deux communes.

Cette commémoration s'est achevée par un chant des élèves de l'école de Queige participant ainsi à ce partage intergénérationnel de la mémoire. Les activités ont pris fin par un vin d'honneur offert par la mairie, suivi d'un repas des deux associations des anciens combattants, réunies une nouvelle fois autour de la même table.

Un grand merci à tous pour votre forte participation de la part des deux associations. Merci également à Claudia et Jean-Michel SAVINEAU pour leur traditionnel accueil avec un menu apprécié de tous.

Repas des Aînés

Cette année, les bénévoles ont choisi le thème "guinguette" pour le repas des Aînés. L'ambiance était au rendez-vous avec Christophe Gachet qui a su offrir son savoir en tant que musicien, chanteur et même magicien avec ses tours de cartes !

Les 72 convives ont pu se régaler avec le repas préparé par Patrice Deville-Duc. Cette journée est également l'occasion de mettre à l'honneur nos doyens, toujours en forme. Une belle journée qui fut très appréciée !

François Chamiot-Maitral
Emile Marin-Matholaz
Andrée Revil-Signorat.

Naturellement Enfant

L'Assemblée Générale de l'association "Naturellement Enfant" s'est tenue dans une ambiance chaleureuse et engagée. L'occasion de revenir sur une année 2024-2025 particulièrement riche : de nombreuses animations bénévoles ont été menées auprès des enfants et des familles du Beaufortain, ainsi qu'un développement important des interventions dans les établissements dont notamment auprès de la petite enfance et des scolaires, sur l'ensemble du territoire d'Arlysère. Guidée par l'envie de contribuer au bien-être et au développement harmonieux des enfants, l'association poursuit sa mission : proposer des expériences concrètes et sensibles en nature, tisser un lien profond à la nature et semer des graines de futures générations respectueuses de notre environnement. Pour l'année 2026, l'association continuera ses animations en pleine nature et souhaite développer ses actions d'information et de sensibilisation à destination des parents et professionnels de l'enfance autour de l'éducation par la nature.

L'association invite toute personne intéressée à rejoindre ou soutenir cette belle dynamique au service des enfants et de notre territoire.

Évènements à venir...

Concert chorale

L'Orphéon du Beaufortain sous la direction d'Inessa Chauchaix vous propose un concert au profit du téléthon le **samedi 6 décembre à 19 h 30 en l'église Sainte-Maxime de Beaufort.** Avec la participation de la chorale du Beaufortain. Venez nombreux !

Ludothèque

Fred vous donne rendez-vous avec ses nombreux jeux le **vendredi 12 décembre de 16 h à 18 h à la salle des fêtes**. Venez nombreux !

Atelier cuisine

Rendez-vous convivial pour cuisiner ensemble et découvrir de nouvelles recettes le **mercredi 17 décembre à la salle des fêtes à 9 h 30.**

Voici le menu :

- ✶ Beignets de chou-fleur sauce à l'aubergine.
- ✶ Terrine aux deux poissons crème de crevettes accompagnée de carottes glacées et spaghetti végétal.
- ✶ Bûche surprise.

Inscription obligatoire à l'AAB au 04 79 38 33 90. Tarif : 6 €.

Association Parents d'Élèves

Les membres de l'APE vous convient à la **soirée de Noël qui aura lieu le vendredi 19 décembre a partir de 18 h 45.**

Au programme : activités lettre au Père Noël, maquillage enfant, buvette, fondue savoyarde et planche apéro sur réservation.

Pour réserver : envoyer un sms au 07 60 90 11 17 ou envoyer un mail à apequeige@outlook.fr jusqu'au 12 décembre.

Ils comptent sur vous !

Concert de noël

L'Orphéon du Beaufortain et la Chorale du Beaufortain vous invitent au concert de Noël le **lundi 22 décembre à 18 h 30 en l'église Saint-Jean-Baptiste d'Arêches.** Ne manquez pas cet évènement !

Horaires des messes en Décembre

ARÊCHES : samedi 6 : 18 h 30 / mercredi 24 : 20 h 30 & samedi 27 : 18 h

BEAUFORT : jeudi 24 : 18 h

HAUTELUCE : mercredi 24 : 20 h 30 / jeudi 25 : 10 h & dimanche 28 : 10 h

QUEIGE : dimanche 14 & jeudi 25 : 10 h

VILLARD : dimanches 21 & 28 : 10 h

LES SAISIES : dimanches 21 & 28 & mercredi 24 : 18 h

Joyeux Noël !!!

Joyeux Noël !!!

Joyeux Noël !!!

Bibliothèque

L'hiver est là avec de longues soirées agréables pour la lecture. Pour ne pas vous ennuyer, venez chercher des livres à la bibliothèque ; elle est toujours bien achalandée : nouveautés, dernières parutions de vos auteurs favoris, prix littéraires 2025 etc…

Si vous cherchez un ouvrage, n'hésitez pas à aller sur le site www.médiathèques.arlysere.fr, vous pourrez consulter toutes les offres, les réserver, vous les trouverez dans votre bibliothèque la semaine suivante.

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite pour tous, bonne raison pour vous abonner.

Le **goûter aux contes musical** pour les enfants de maternelle et CP aura lieu le **jeudi 18 décembre à 16 h**. Les inscriptions se font auprès des enseignants uniquement.

La bibliothèque sera **fermée pendant les vacances de noël soit du 18 décembre au 5 janvier.**

Club des Rhododendrons

L'hiver pas de doute ! Pas kapout pour autant, le Club des Aînés a accueilli une cinquantaine d'invités pour un repas alsacien avec choucroute, copieux casse-croûte, de quoi bien reprendre la route. Sans aucun doute certains étaient bien déguisés.

Les cartes d'adhésion 2026 sont à prendre auprès de Marie (quoi qu'il en coûte) au même prix que l'année dernière.

Prochains rendez-vous (n'oubliez pas vos moumoutes et vos gougoutes) :

- ✶ **Goûter de la Saint-Nicolas le 3 décembre à 14 h** (7 €).
- ✶ **Assemblée Générale le 8 janvier à 14 h.**
- ✶ **Repas dansant des Agathines le 8 février 12 h**, ouvert à tous et à toutes.

Zumba

Depuis quelques mois, une rumeur court dans le Beaufortain... il paraît que les cours de zumba vont reprendre... bonne nouvelle : c'est officiel !

L'Astragale du Mirantin et Coralie vous donnent rendez-vous **tous les mardis (sauf vacances scolaires) à partir du 6 janvier (1er cours de découverte gratuit) à la salle des fêtes de Queige.**

Tu as entre 12 et 99 ans : inscrit toi ! l'horaire est à définir, sondage en ligne : https://framadate.org/kMQBrlyTjvh1BSsl

Tarif : 110 € de janvier à juin ou 5 € le cours.

Une bonne paire de baskets indoor, une bouteille d'eau, ta bonne humeur et toute ton énergie seront de rigueur.

Des chorégraphies sympas et endiablés sur des musiques entrainantes qui réveillent les muscles et entretiennent la forme pour un bon moment de décompression en vue !